

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
10 ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2020

Réuni le : 06/10/2020

Sous la présidence de : Christophe Briand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CRIDEV :

Adhésion au CRIDEV (Centre Rennais d'Information pour le DEveloppement et la solidarité entre les peuples) afin de bénéficier de leur exposition concernant les migrants.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

J'adhère au CRIDEV pour 1'année 2020

L'adhésion est valable le temps d'une année civile, pour les adhésions prise en milieu d'année civile (entre juin et décembre) vous payez la moitié du montant de l'adhésion.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Mail: _____

Demande d'adhésion au Cridev

- 5€ (petits budgets)
 15€ (moyens budgets)
 30€ (gros budgets)

Versement d'un don

- 30€ 60€ 100€ Autre _____

Soit 10,2€ après déduction Soit 20€ après déduction Soit 34€ après déduction

NB: Association reconnue d'utilité publique, le Cridev donne la possibilité pour les particuliers de déduire du montant de leur impôts des dons et des adhésions. Un reçu fiscal vous sera adressé en 2017.



CRIDEV, 31 Avenue Janvier, 35000 Rennes



02 99 30 27 20



cridev@ritimo.org



www.cridev.org

